

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 MAI 2024

Objet : **SALON DES MAIRES 2024 : PROPOSITION DE PARTICIPATION**

Membres élus présents : M. AROT – MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BOURSIER – DUMAS - FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON – MM. JOUSSEAU – LUGAND – MME MARVIE – MM. MONNET – MME PREVALET – MM. TOURNIER – TOURNIER-BILLON – VERNE – VIALLO

Membres associés présents : MM. DE LOYNES D'ESTREES – FRENEAT - MAITRE – MULLER

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

Depuis plusieurs années, la CCI de l'Ain participe au salon des maires de l'Ain qui a lieu en octobre. Il est proposé que la Chambre participe à ce 8^e Salon des Maires organisé le 18 octobre 2024 par l'Association des Maires de l'Ain.

Notre participation comprend également l'achat d'espace publicitaire.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat ainsi que la Chambre d'Agriculture auront également chacune un stand sur le même îlot. Ce regroupement a déjà eu lieu les années précédentes.

Toutefois pour l'année 2024, le Bureau souhaite revoir la lisibilité du partenariat sur un îlot plus ouvert, tout en ayant un moment "cocktail harmonisé". Ces propositions sont soumises aux autres chambres consulaires.

Aussi je vous propose de prévoir un budget de 3 392 € TTC. Pour mémoire la facture 2023 était de 3 340 €.

Il vous est donc demandé de bien vouloir donner votre accord au renouvellement de cette participation au Salon des Maires de l'Ain pour l'édition 2024, dans les conditions exposées, pour un montant de 3 392€ TTC, permettant le maintien du dialogue avec les collectivités et un partenariat visible entre Chambres consulaires.

L'Assemblée Générale, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, donne son accord au renouvellement de la participation de la CCI de l'Ain au Salon des Maires de l'Ain pour l'édition 2024, dans les conditions exposées, pour un montant de 3 392€ TTC, permettant le maintien du dialogue avec les collectivités et un partenariat visible entre Chambres consulaires.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	31
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

